

## Mairie de Mésigny

---

**De:** Daniel PELLOUX <pellouxdaniel@gmail.com>  
**Envoyé:** dimanche 11 novembre 2018 17:05  
**À:** enquetepubliqueplumesigny@orange.fr  
**Cc:** Mairie de Mésigny  
**Objet:** enquête publique relative à PLU MESIGNY  
**Pièces jointes:** ma lettre à enquêteur Mesigny 11 novembre 2018 .pdf; Pièce jointe sans titre 00025.html

Bonjour,

Conformément à l'avis d'enquête publique relatif au modificatif n°2 au PLU de MESIGNY (74330) j'adresse à Madame le Commissaire enquêteur ma requête.

Celle ci est exprimée dans la **lettre jointe en date du 11 novembre 2018**

L'historique de ma requête est le suivant :

5 juin 2018 : contact téléphonique avec M. RICLOS adjoint au Maire et en charge de l'urbanisme = *conscience d'un enclavement de fait*  
21 juin 2018 : lettre au Maire de Mésigny = *demande de rendez vous pour mieux comprendre*  
23 juillet 2018 : contact téléphonique avec M. Gabriel DERAÏN chef d'arrondissement d'Annecy = *il n'est pas défavorable à ma suggestion d'accès par le nord*  
26 juillet 2018 : réunion en mairie avec M. le Maire et 2 élus = *conseil d'écrire à l'enquêteur public*  
22 août 2018 : ma lettre à l'enquêteur public = *suggestion de profiter des travaux sur les voies départementales pour désenclaver les parcelles (arguments repris dans lettre 11 novembre 2018)*  
4 septembre 2018 : réponse du Maire : *ma demande n'est pas enregistrée pour raison de forme*  
24 septembre 2018 : lettre au Maire de Mésigny = *ma surprise vis à vis d'une telle réponse*  
24 octobre 2018 : courriel de la mairie = *envoi de l'avis d'enquête publique*

Je me tiens à disposition de Madame la Commissaire enquêteur pour répondre à toute interrogation

Daniel PELLOUX  
06 85 34 70 41

Meudon, le 11 novembre 2018

Daniel PELLOUX  
12 A, rue Charles Infroit  
92190 – MEUDON  
06 85 34 70 41  
pellouxdaniel@gmail.com

Madame Françoise LARROQUE,  
Commissaire enquêteur en charge du PLU de MESIGNY  
Mairie de MESIGNY  
65, place de l'Eglise  
74330 – MESIGNY

objet : enquête publique relative au PLU de MESIGNY (74 330)

références : 1 - site internet MESIGNY/ urbanisme/ note de présentation pour modificatif n°2

2 – lettre au Maire de MESIGNY en date du 21 juin 2018

3 – lettre au Maire de MESIGNY en date du 22 aout 2018

4 – cadastre ; extrait du plan cadastral

Monsieur,

Je représente les intérêts des héritiers de Mme PELLOUX Marcelle, née NEYROUD, propriétaires des parcelles 1143 et 1146 en secteur 1Aub des Choseaux à MESIGNY.

Avant validation du modificatif n°2 du PLU par le Préfet, je souhaiterais que soit examiné le problème non encore résolu de l'accès à nos parcelles aujourd'hui enclavées de fait, bien que contiguës à la D7 à l'est et à la D207 au nord.

En effet l'accès par le sud semble rendu impossible, ce qui a d'ailleurs encourager les autorités compétentes à envisager l'accès par le nord pour les autres tranches (*voir pièce en référence n°1-page 28*) Par ailleurs, l'accès à l'est des parcelles à la D7 et au nord à la D 207 sont interdits aujourd'hui par le Conseil Général pour des motifs de sécurité.

Je souhaiterais donc que la desserte des parcelles 1143 et 1146 soit assurée par le nord à l'occasion du projet de détournement de la D207 ; la partie supprimée de la D207 permettrait l'accès en voie publique sans issue à nos parcelles ainsi qu'aux parcelles 1128 et 306, et garantirait l'accès par les services compétents pour entretien aux réseaux existants enterrés sous la chaussée. Une conversation téléphonique le 23 juillet 2018 avec M Gabriel DERAÏN, chef d'arrondissement d'Annecy, m'a permis de croire à la faisabilité de cette solution.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes hommages respectueux.

Daniel PELLOUX